

MON COMPTE ÉLU PETIT GUIDE PRATIQUE

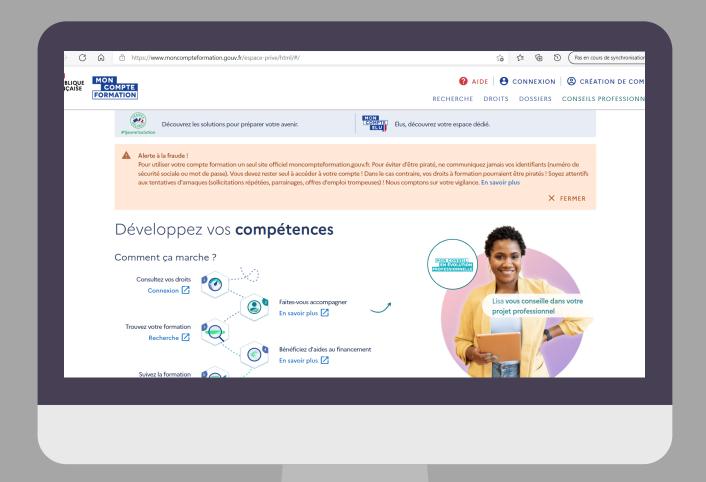
Depuis le 7 janvier 2022, il est désormais possible via la plateforme Mon Compte Formation d'accéder aux services Mon Compte élu. Le Droit Individuel à la Formation des élus est directement disponible sur le site, facilitant les inscriptions aux formations.

Vous pourrez retrouver toutes les formations Mercure local pour l'ensemble de l'année 2022, vous y inscrire, y participer et les financer en 1 clic!





Etape 1 : Se rendre sur la plateforme CPF



Via le site www.moncompteformation.gouv.fr

OU

Via l'application *Mon compte formation*

COMPTE

ot de passe comporte au minimum 8 caractères, dont une

Se connecter

Pas encore de compte ? Inscrivez-vous

veuillez-vous rendre sur le site.

méro de sécurité sociale

cule, une minuscule et un chiffre

ot de passe

de passe oublié?

Etape 2 : Se connecter à mon compte formation

Pas en cours de synchronisation ...

Pas en cours de synchronisation ...

Pas en cours de synchronisation ...

Connexion ...

Connexion ...

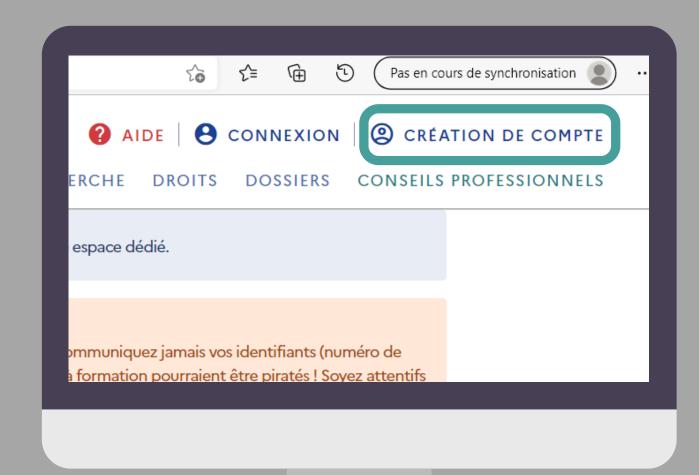
Connexion ...

Conseils professionnels

Conseils profes

OU

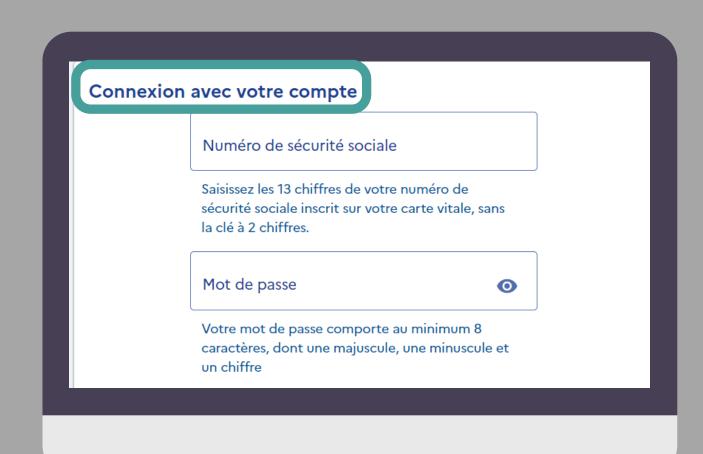
Créer mon compte formation en 4 étapes





2 solutions s'offrent à vous pour vous connecter mais nous vous recommandons France Connect, car toute inscription en formation requiert une authentification via France Connect





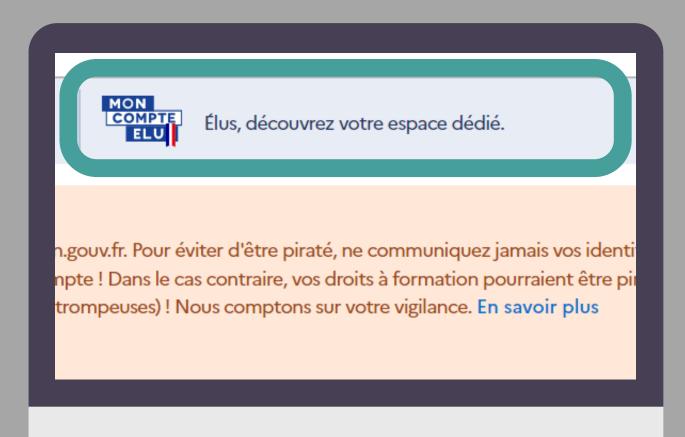
Via France Connect (recommandé)

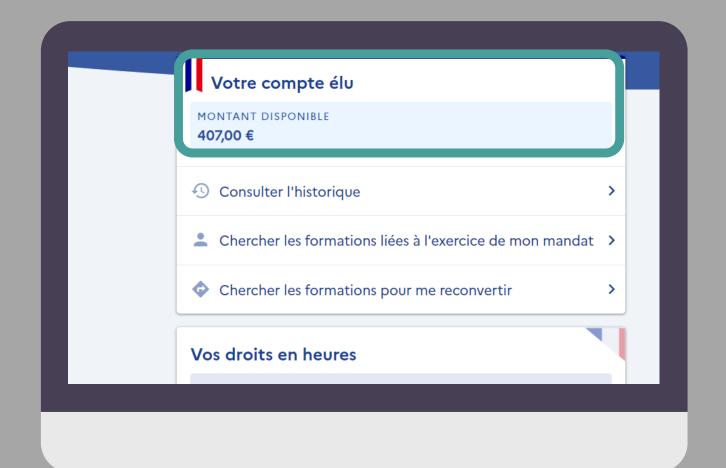
OU

Via votre compte CPF existant

Etape 3 : Accéder à Mon compte élu

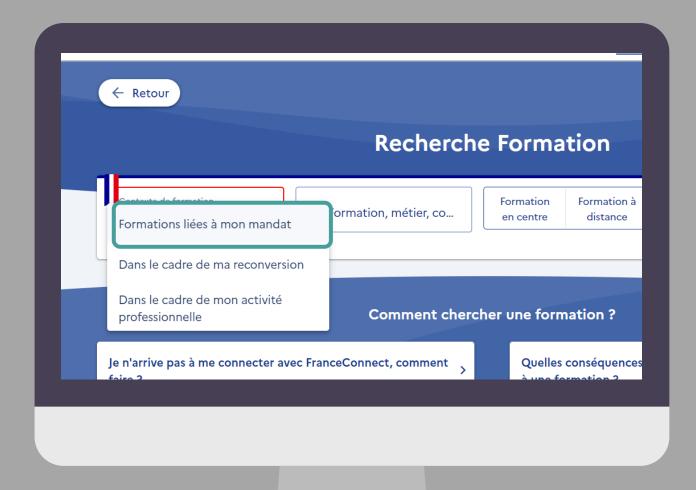
Consulter votre montant disponible en tant qu'élu







Pour s'inscrire à une formation Mercure local

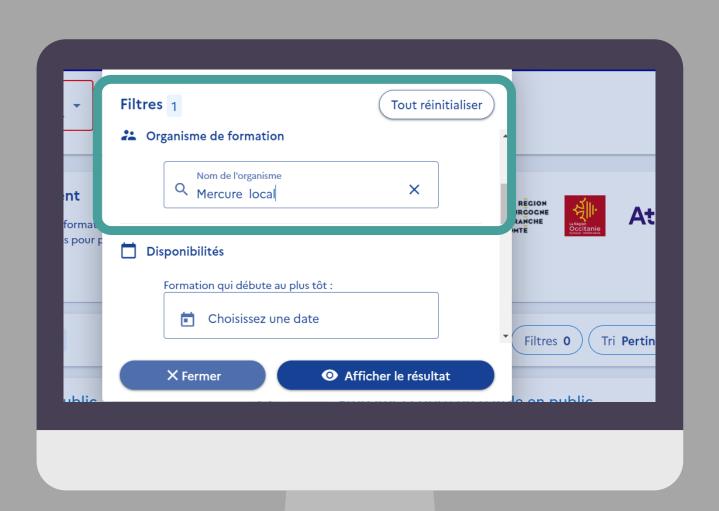




Choisir des formations liées au mandat d'élu

Taper un ou plusieurs mots-clés





Choisir la modalité : **en centre** (localisation : **75001 Paris**) ou **à distance**

Appliquer le filtre par organisme de formation : Mercure local

Pour toute information, contactez-nous!

contact@mercurelocal.fr 01 42 60 69 48

